Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le 06/05/2021
ID : 082-228200010-20210421-CD20210421_43-DE

TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.fr

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS

2ème RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2021

Séance du 21 avril 2021

CD20210421_43
id. 5671

Le 21 avril 2021, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

Nombre de membres du Conseil départemental : 30
Quorum : 10.

Sont présents :
M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BEQ, Mme BERLY, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. VIGUIE, M. WEILL

Sont représenté(s) :
M. BAYLET (pouvoir à M. GONZALEZ), Mme LE CORRE (pouvoir à M. GONZALEZ), M. MARDEGAN (pouvoir à M. ASTRUC), Mme TURELLA-BAYOL (pouvoir à Mme RIOLS)

Le quorum légal est atteint, en application de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée par la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

AVENANT AU PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021 - 2023

Issu de la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active (RSA), le pacte territorial d'insertion (PTI) est un document cadre qui traduit une volonté commune de donner davantage de lisibilité dans la mise en œuvre

Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le 06/05/2021
ID : 082-228200010-20210421-CD20210421_43-DE

des politiques d'insertion et de faire évoluer les modes de coopération inter-institutionnelles et partenariales sur un territoire.

Le premier pacte territorial d'insertion a été adopté par délibération de l'Assemblée départementale le 27 juin 2014, pour la période 2015-2016, avec 15 partenaires signataires, puis prorogé par avenant pour la période 2017-2020.

Pour la nouvelle programmation 2021-2023, le pacte territorial d'insertion est complété par de nouveaux signataires véritables acteurs de l'insertion socio-professionnelle sur le territoire : le centre AMAR, Relience 82, Forum réfugiés COSI, Emmaüs 82, Escale confluences, le SPIP, l'accueil Montauriol, le centre communal d'action sociale de Montauban, le centre communal d'action sociale de Moissac, l'AFPA et France Active.

Les objectifs du pacte territorial d'insertion restent inchangés et sont déclinés en 5 priorités, à savoir :

- la dynamique partenariale,
- l'amélioration de la connaissance des publics,
- l'accès aux droits,
- la levée des freins à l'insertion,
- l'accès à l'emploi.

Le pacte territorial d'insertion est complété par des fiches de présentation des missions des signataires ou de dispositifs mis en place par ces mêmes partenaires. Ces fiches enrichissent le programme du pacte territorial d'insertion et participent à mieux faire connaître les missions et l'offre de service des partenaires.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active,

Vu la délibération du conseil départemental du 27 juin 2014 portant approbation du premier pacte territorial d'insertion,

Vu l'avis de la commission solidarité, santé, action sociale, handicap et logement,

Envoyé en préfecture le 05/05/2021
Reçu en préfecture le 05/05/2021
Affiché le 06/05/2021
ID : 082-228200010-20210421-CD20210421_43-DE

Vu l’avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve l’avenant au pacte territorial d’insertion pour la période 2021-2023 à conclure entre le Département de Tarn-et-Garonne et les différents signataires tel que ci-annexé ;

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, ledit avenant.

Adopté à l'unanimité.

Le Président ,

Christian ASTRUC